## **Texte 1**: Extrait de l'article tiré du site de la MAIF décembre 2013 Réseaux sociaux, quels risques pour vos enfants ?

Votre tout petit est "poké" dans tous les sens. Il a plus de 10 "friend requests" par jour et conclut chaque injonction par "ptdlol", " mdr " ou encore "2.0" (prononcez : deux points zéro). Oui, "Jolie voiture, papa !", est devenu "Trop 2.0 ta voiture papa". Votre enfant est donc un geek, un nerd ou pire encore, un "no life". Son cas n'est pas isolé. À lui seul, le réseau social le plus populaire de la planète - Facebook - réunit de plus en plus de petits français âgés de 8 à 12 ans. Cet engouement ne se fait pas sans risques, bien sûr. Quels sont-ils ? Comment les déjouer ? Quel rôle doivent jouer les parents ? On vous dit tout de manière à ce que vous retrouviez le smiley... pardon : le sourire !

Petit rappel pour les préhistonet : les réseaux sociaux sont des applications internet qui regroupent des fonctions type profils, messages, forums, etc. Ces sites offrent la possibilité de se créer un cercle d'amis " virtuels ". Ils permettent également de trouver des partenaires commerciaux, un emploi ou autres. Parmi les plus connus : Facebook, Myspace, YouTube, Twitter... Ces plateformes exigent que les utilisateurs soient âgés au minimum de 13 ans pour être en mesure de s'inscrire. Mais de l'autre côté de l'écran, la réalité est tout autre.

## Des cybermineurs de plus en plus jeunes

Selon la ligne d'assistance Netecoute, dédiée aux jeunes, un quart des enfants âgés de 8 à 12 ans parviennent à déjouer les restrictions d'âge des réseaux sociaux en ligne. Les modes de protection et de sécurisation, dont l'efficacité se révèle limitée, posent problème. Dominique Delorme, responsable de Netecoute nous explique qu'une déclaration d'âge suffit à s'inscrire. "Les mineurs n'ont qu'à mentir sur leur identité. Ces informations erronées cristallisent un certain nombre de pièges inhérents à l'utilisation d'internet par les enfants et les adolescents. "

## Le chantage à la webcam

Contre toute attente, le danger le plus répandu à l'encontre des mineurs viendrait des mineurs eux-mêmes. "Oubliez la caricature du quinqua bedonnant qui se fait passer pour un gamin dans le but d'approcher des petits jeunes ", nous apprend Dominique Delorme. Le profil type du prédateur du net est un geek d'une moyenne d'âge de 13-14 ans.

Ce dernier épluche les profils sur les différents réseaux sociaux pour y trouver des incohérences : une jeune fille se faisant passer pour une lycéenne et qui parle du collège dans ses posts, par exemple. Par la suite, le jeune prédateur collecte des informations, dont il se sert pour rentrer en contact avec sa victime. Une fois la connexion établie, il met sa proie en confiance. Il devient de plus en plus intime avec elle, jusqu'à obtenir une image ou une information compromettante. À la suite de quoi, le nuisible menace sa prise de tout dévoiler, et peut donc se livrer aux chantages les plus odieux, type humiliations, strip-tease... " Ces cas sont les plus courants, commente Dominique Delorme, ils laissent des séquelles psychologiques lourdes de conséquences chez le martyr ".

## Réseaux asociaux

À ces situations odieuses, s'ajoutent d'autres risques. L'inscription sur un réseau social chez un enfant peut également créer ou intensifier une situation de cyberdépendance ou d'addiction à internet. Il arrive aussi que dans certaines situations, passer tout son temps libre derrière un écran à développer des relations virtuelles puisse porter préjudice aux rapports entretenus dans la vie réelle.

Dominique Delorme relate l'expérience d'un collégien qui s'amusait à insulter ses professeurs sur différents sites. Très vite, il se fait prendre, et nie être l'auteur des faits. Les preuves sont évidentes, mais ce dernier continue à soutenir son innocence... jusqu'à ce qu'il confesse au psychologue scolaire que seul son avatar est coupable!

Aussi, un excès de temps passé derrière un écran risque de perturber les rythmes vitaux des plus jeunes, influant sur leur sommeil et le temps consacré au repos et aux loisirs. ....